



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



13182077

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
RÉGISRE DES PERSONNES MORALES

25 NOV. 2013

N°

Greffe

N° d'entreprise : 0451833423

Dénomination :

(en entier) : **LD FINANCES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : avenue de la Libération 32, à Ghlin (Mons)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : rectification erreur matérielle

Suite à une erreur matérielle dans l'acte du Notaire Pierre GLINEUR, à Baudour (Saint-Ghislain), du dix mars deux mil douze, publié aux annexes du Moniteur Belge du trente mars suivant, sous le numéro 2012-03-30 / 0065554, le notaire GLINEUR, en date du vingt-et-un novembre deux mil treize, a attesté et certifié que des erreurs matérielles se sont glissées dans l'acte dont question.

Qu'en effet, il y a lieu de lire:

Page 3-paragraphe 7:

"Elle pourra faire tant pour elle-même que pour compte de tiers ou en participation avec des tiers par elle-même ou par l'intermédiaire de toute autre personne physique ou morale, toutes opérations d'agent-délégué d'un établissement bancaire et de crédit agréés et d'agence d'assurances " en lieu et place de : "Elle pourra faire tant pour elle-même que pour compte de tiers ou en participation avec des tiers par elle-même ou par l'intermédiaire de toute autre personne physique ou morale, toutes opérations d'agent-délégué d'un établissement bancaire et de crédit agréés, d'agence d'assurances et de gestion comptable et fiscale"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature